



Provence-Alpes-  
Côte d'Azur



# En région PACA, un système fromager mise sur le pâturage et la monotraite

*Brigitte Cordier, dans la plaine de la Durance*

“Seule sur mon exploitation, avec l’aide d’un salarié à temps partiel, je produis des fromages au lait de brebis en basant mon système sur le pâturage de prairies temporaires à flore variée. Pour améliorer mes conditions de travail et préserver ma qualité de vie, j’ai opté pour la monotraite.”



Pâturage



Monotraite

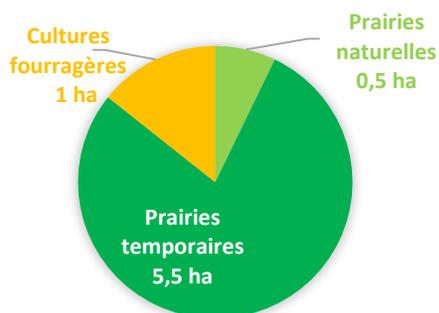


Service de  
remplacement



## ÉLÉMENT-CLÉ DE L'EXPLOITATION

### Des surfaces limitées



Chargement apparent : 2,0 UGB / ha  
Toute la surface est destinée au pâturage.

Les prairies temporaires sont à base d'un mélange varié de graminées et de légumineuses pour favoriser leur longévité (6 à 8 ans).

Cultures fourragères à base de sorgho, et d'un mélange vesce-avoine.

## DONNEES REPERES

**Main-d'œuvre** : 1,1 UMO : l'exploitante et un salarié à temps partiel (0,1 UMO) dans le cadre du service de remplacement (remplacement pour congés, réunions professionnelles...)

**SAU** : 7 ha de surface fourragère entièrement consacrés au pâturage

Pas de récolte de fourrages, tout le foin est acheté à des voisins (luzerne ou sainfoin)

**Troupeau** : 13 UGB

75 brebis laitières, de race Lacaune, conduite en 2 lots pour avoir du lait toute l'année

**Production laitière** : 15 000 litres de lait produit par an, soit 200 litres par brebis

La totalité du lait est valorisée en transformation fromagère fermière, avec un très bon niveau de valorisation (4,4 € / litre transformé).

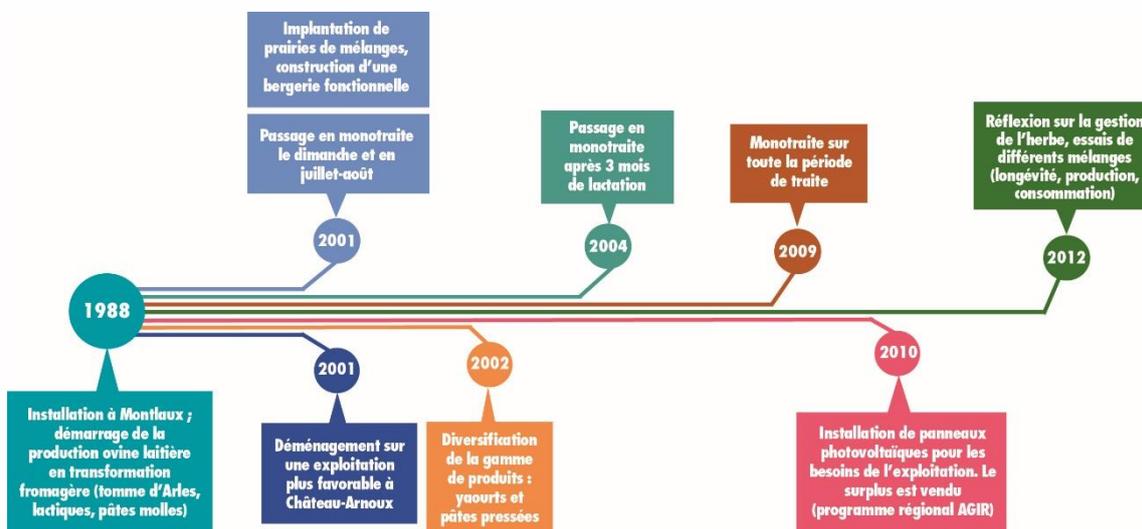
## ▶ TRAJECTOIRE D'ÉLEVAGE INNOVANT

- Des innovations au profit d'une production et de conditions de vie de qualité

Brigitte, 55 ans, mariée, 3 enfants.

*Je travaille sur une production valorisante. Au fil du temps, j'ai pu aménager le travail pour qu'il soit moins contraignant, moins pénible et que je puisse me faire remplacer. Depuis mon installation je suis impliquée dans la profession, au sein de l'association Brebis Lait Provence et de la Maison Régionale de l'Élevage. Les réunions prennent du temps et j'ai recours au service de remplacement. L'élevage ovin-lait est peu présent en région PACA : nous sommes une soixantaine d'éleveurs, en transformation fromagère fermière et nous valorisons bien nos fromages.*

### • Les dates et innovations-clés



### ZOOM SUR...L'ANALYSE STRATÉGIQUE DE L'EXPLOITATION



## LES INNOVATIONS ...POINT PAR POINT



### ● La monotraite

Le principe de la monotraite est de traire une fois par jour. Si la monotraite entraîne une perte de production, elle permet de gagner du temps en supprimant l'astreinte de la traite du soir.

Pour Brigitte, le passage en monotraite a été progressif. *« J'ai commencé par supprimer une traite le dimanche soir, pour la vie de famille, et en juillet - août, pour allonger la période de pâturage au moment des fortes chaleurs. La transformation et la commercialisation sont exigeantes en temps de travail et j'ai cherché comment gagner du temps. Le passage en monotraite permet une meilleure organisation de la journée et de ne pas être bloqué le soir. C'est important pour la pâture : je ne suis plus obligée de rentrer les bêtes tôt pour la traite. Et bien sûr pour la vie personnelle. La perte, estimée entre 10 et 15% de la production, n'est pas énorme. Je n'ai pas fait de calcul d'économie sur le poste traite (eau, électricité) mais l'impact est important sur le travail : 1 heure gagnée par jour, soit 365 heures par an, ce qui représente l'équivalent de 10 semaines par an à 35 heures ! ».*



**Conseils pour les éleveurs intéressés :** *« Pour se rassurer il vaut mieux faire petit à petit... Les 3 premiers mois de lactation qui correspondent au pic de production, on peut rester à 2 traites par jour et passer en monotraite après. Il n'y a quasiment pas de perte à ce stade-là. On peut aussi imaginer faire de la monotraite sur un lot, une partie du troupeau... ».*



### ● La gestion de l'herbe

Brigitte achète tout son foin. Donc pour diminuer ses charges alimentaires, elle essaie de maximiser la valorisation des surfaces fourragères par le pâturage. D'où une mise à l'herbe tôt au printemps, et une pâture le plus tard possible à l'automne. La mise à l'herbe se fait en mars, sur une culture de vesce avoine qui permet d'avoir une production précoce au printemps. À la mise à l'herbe, les brebis ont accès à toute la parcelle, mais très vite un fil avant et un fil arrière assurent la repousse de l'herbe.



Le pâturage se poursuit d'avril à juin, sur une prairie de qualité, implantée avec un mélange de fétuque, dactyle, ray-grass anglais, sainfoin, lotier et trèfle blanc. Ce mélange varié permet d'avoir une bonne pousse à partir de début avril et à l'automne, dès qu'il pleut. La luzerne n'est plus utilisée pour éviter tout risque de météorisation.

En été, une culture de sorgho fourrager irrigué prend le relais. Pour réussir l'implantation de ses prairies, Brigitte fait appel à un voisin qui dispose d'un équipement adapté.

À partir de 2016, un enrouleur permettra d'irriguer les prairies à l'automne et sécuriser le pâturage les années sèches.

## LES INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

### 1 Résultats économiques

Sur une exploitation de dimension très réduite, la transformation fromagère permet de dégager un revenu très satisfaisant, que ce soit en termes de résultat disponible (38 900 € par UMO exploitant) ou de rémunération permise par les produits (1,9 SMIC). Les charges opérationnelles (32% du PB) et les charges de structure, hors amortissements et frais financiers (18% du PB) sont maîtrisées. Les investissements sont raisonnés et entièrement autofinancés.



Indicateurs	Année 2014
Produit brut	78 000
Valorisation du lait	4 348 €/1000 litres
Marge brute atelier hors aides	608 €/brebis
EBE / produit brut	50 %
Annuités / EBE	0 %
Résultat disponible	38 900 € / UMO
Rémunération permise	1,9 SMIC / UMO

### 2 Impact environnemental

Le système est basé sur la valorisation maximale de l'herbe par le pâturage. La fertilisation minérale est très limitée. Seule ombre au tableau, l'autonomie alimentaire de l'exploitation : les concentrés (110 kg de céréales par brebis en moyenne) sont achetés, ainsi que la totalité du foin distribué aux brebis (foin de luzerne ou de sainfoin acheté à un voisin).



### 3 Aspect travail

Avec le soin aux animaux, la traite, la fabrication et l'affinage des fromages, les livraisons, les travaux extérieurs... les journées sont bien remplies. Elles démarrent le matin à 7 heures en été, 8 heures en hiver pour se terminer vers 19 heures. La suppression d'une traite et le recours au service de remplacement permet d'avoir quelques journées de repos chaque mois et trois semaines de congés chaque année.



Indicateurs	Année 2014
Prairies	80 % de la SAU
Chargement apparent	2,0 UGB/ha
Fertilisation minérale	5 N, 15 P, 15 K

3 jours ½ de repos par mois
20 jours de congés par an
Recours au service de remplacement : 0,1 UMO
Pénibilité et stress peu ressentis

## REGARDS CROISÉS

### • Regard d'éleveurs

« Je ne regrette rien... Je ne compte rien changer de révolutionnaire, mais je reste à l'écoute de nouveautés en particulier lors des échanges avec des producteurs ou avec des stagiaires. La prochaine étape c'est la réflexion sur mon arrêt d'activité. Je ne sais pas si je vais transmettre et si oui, comment ».

**Brigitte CORDIER**

### • Regard de technicien

« Les résultats économiques sont très satisfaisants. Brigitte sait très bien gérer son exploitation et surtout son organisation pour se dégager du temps. Elle est très à l'écoute des autres producteurs autant pour donner des conseils que pour prendre des idées ».

**Josine GIRAUD, Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence**

#### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – [www.idele.fr](http://www.idele.fr)

Achévé d'imprimer en Juin 2016

Réf. : 00 16 502 022 - ISBN : 978-2-36343-738-9 – ISSN : 2416-9617

Conception : Institut de l'Élevage - Réalisation : Florence Benoit (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : Josine Giraud – Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence

#### Ont contribué à la rédaction de ce dossier :

Josine Giraud – Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence

Pour en savoir plus : [www.inosys-reseaux-elevage.fr](http://www.inosys-reseaux-elevage.fr)

#### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

